Le 26 mai 2020

Monsieur Jean-François Roberge Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur Édifice Marie-Guyart 1035, rue De La Chevrotière,16e étage Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Participation aux consultations sur le retour en classe de septembre 2020

Monsieur le Ministre,

Je vous écris en tant que président du Regroupement des associations de parents des écoles privées (RAPEP). Le RAPEP a pour mission de réunir les associations de parents de quelque 200 établissements d'enseignement privés représentant 116 000 élèves pour assurer l'essor et la pérennité de l'enseignement privé au Québec.

Le RAPEP aimerait devenir partenaire du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et participer aux différents comités de travail au même titre que la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) qui représente les associations de parents du réseau public. En mars dernier, la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) en avait fait la demande et par la présente nous en faisons la demande formelle. Les associations de parents du réseau privé se sentent concernées et peuvent jouer un rôle positif et de premier plan comme partenaire.

Dans le cadre des consultations sur le retour en classe du primaire et du secondaire au mois de septembre 2020, le RAPEP aimerait émettre les commentaires suivants :

- Le retour en classe devrait respecter les dernières directives de la Santé publique.
- Le scénario idéal serait un retour en classe à l'école pour tous et à temps plein.
- Le retour en classe devrait offrir un niveau de flexibilité pour que chaque école puisse s'adapter aux réalités de son milieu tant au niveau de sa clientèle que des lieux physiques.
- Tout le réseau (public et privé) devrait se préparer dès maintenant à la possibilité que l'enseignement se fasse à distance à la rentrée et que l'année scolaire soit interrompue à tout moment. Si tel est le cas, l'enseignement à distance pour tous serait obligatoire et ce dès le moment ou les écoles seraient fermées par le gouvernement du Québec.
- Il faudrait prévoir des mesures financières compensatoires pour que les écoles puissent s'adapter aux nouvelles réalités (formation des enseignants, adaptation du transport scolaire, adaptation du milieu scolaire etc.)

Cette crise sanitaire a mis en évidence les forces de chacun des réseaux d'éducation tant au public qu'au privé. Utilisons cette opportunité pour apprendre et améliorer notre système d'éducation et cela aux bénéfices des enfants du Québec.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos commentaires. Nous demeurons disponibles pour discuter de tous ces points avec vous et de devenir un partenaire du MEES. Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, mes plus cordiales salutations et soyez assuré de notre plus grande collaboration dans les étapes à venir.

François Laflamme

Président du RAPEP et représentant de l'Association de parents du Collège Sainte-Anne rapepquebec@gmail.com